

LA LETTRE D'INFOS DU SYNDICAT SUP echerche
N°84 - Janvier 2020

 Ensemble, préparons l'école du futur...



2

- Une mobilisation que le gouvernement doit écouter !
- Élections 2019 au CNU, beaucoup de collègues mobilisés, mais une organisation qui laisse à désirer...
- Un budget 2020 qui n'accompagne pas la Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche
- Liberté d'expression et sens de l'hospitalité

Jean-Pascal Simon Secrétaire Général de Sup'Recherche-UNSA



Meilleurs voeux

2020

eux chantiers majeurs nous occupent en ce début d'année : la réforme des retraites et la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR). Si nous attendions la seconde, nous n'étions pas demandeurs de la première. Nous voulons une loi de programmation de la recherche qui **sécurise financièrement les universités**

aujourd'hui face à des tensions budgétaires imposées du fait notamment de la non-compensation du GTV, qui défende et soutienne la recherche publique (seul un niveau élevé de crédits récurrents permet d'effectuer un travail de recherche dans de bonnes conditions), et qui revalorise les carrières des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs...

Si la réforme des retraites est structurellement liée à l'ouverture de négociations sur les rémunérations et les carrières des enseignants-chercheurs, notre inquiétude est que ces deux dossiers se confondent et que la LPPR n'ait d'effet que sur ce dernier point.

Nous avons, hélas, fait l'expérience en 2018-19 d'une telle dérive d'objectifs annoncés. On devait améliorer la prise en compte de l'engagement pédagogique des Enseignants-Chercheurs. En octobre 2018, F. Vidal annonçait que « dès le premier semestre 2019, le nombre de C.R.C.T. sera doublé ». Concrètement nous n'avons rien vu venir... ou si peu !

Si la LPPR ne sert qu'à pallier les effets de la réforme des retraites sur les pensions alors elle aura manqué son objectif !





ACTUALITÉS

Ensemble, préparons l'école du futur...

Un petit amphi mais bien rempli pour la conférence organisée par l'UNSA-Education Occitanie au Lycée Jean Mermoz à Montpellier le 20 novembre 2019. C'était la première édition des Ateliers de Novembre organisés par l'UNSA-Education Occitanie.



ans la matinée, enseignants et personnels BIATS ont débattu des locaux scolaires et universitaires. Et les représentants de Sup'Recherche n'étaient pas en reste pour évoquer le bruit, la chaleur ou le froid dans nos locaux, tout comme l'adaptation des salles aux divers formats et méthodes pédagogiques. On a aussi parlé bureaux, salle de convivialité, de restauration, verdure et insertion dans le quartier. Notre collègue Laurent Jeannin, de l'Université de Cergy-Pontoise, nous a éclairés, en vision conférence depuis le Salon Educatec à Paris, sur les établissements du futur. Une table ronde avec des décideurs des collectivités locales (municipalité, département et région) a montré comment impliquer les personnels en amont des constructions ou rénovations pour mieux répondre à leurs besoins et à ceux des élèves/étudiants.





Une mobilisation que le gouvernement doit écouter!

Ce 5 décembre a vu se mobiliser les personnels de l'éducation et particulièrement ceux de l'Enseignement Supérieur que nous représentons.

Supérieur que nous représentons.

Régimes Cotiser Régimes Cotiser Régimes Régimes Régimes Régimes Révenus Cotiser Age du travail Retraite Revenus Cotiser Age de retraite Travailles de retraite de

e matin, nous est parvenue une lettre de notre ministre, au demeurant assez semblable à celle qui avait été envoyée, il y a plusieurs jours, par Jean-Michel Blanquer aux personnels de l'Éducation Nationale et plus récemment Christophe Castaner aux forces de police.

Cela faisait plusieurs semaines que nous attendions une expression de notre ministre... enfin ! Mais, peu de choses nouvelles dans ce courrier, beaucoup d'éléments de langage : l'intégration des primes dans le calcul de la retraite certes, mais, ce sera de peu d'effet puisque les enseignants-chercheurs n'en ont pratiquement pas.

Nous prenons acte que « le Gouvernement s'est engagé à ce que la mise en place du système universel permette de garantir un même niveau de retraite pour ces personnels que pour des corps équivalents de la fonction publique ».

Question : quels sont les corps équivalents de la fonction publique ? Quels sont les fonctionnaires d'État recrutés à BAC + 8 ? Nous attendons maintenant que s'engagent des discussions sur la « revalorisation des carrières des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche » également annoncée.

Le ministère doit maintenant privilégier la négociation et avancer des propositions concrètes. Nous en avons fait mais elles sont restées... sans réponse.

Jean-Pascal SIMON









Conseil National des Universités

...beaucoup de collègues mobilisés, mais une organisation qui laisse à désirer...

up'Recherche-UNSA tient à rappeler son attachement au Conseil National des Universités (CNU), non seulement parce qu'il se prononce sur les mesures individuelles relatives à la carrière des enseignants-chercheurs: qualification, promotions... mais aussi parce que le CNU permet de garantir un cadre national, nécessaire équilibre face à l'autonomie grandissante des établissements. Nous continuerons donc à nous battre avec détermination pour que son rôle ne soit pas minimisé réforme après réforme. Ainsi, dans le cadre de la concertation sur la reconnaissance de la mission d'enseignement des enseignants-chercheurs, nous insistons sur l'importance que le CNU ET les établissements examinent les demandes de congé et de prime pédagogiques, comme c'est le cas pour la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) et les Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT). Ce double regard est indispensable, non seulement pour garantir une pluralité de points de vue, mais aussi pour éviter les dérives, qu'elles existent dans les faits ou dans les esprits.

Sup'Recherche-UNSA a présenté 29 listes (en propre ou avec d'autres OS) dans 17 sections CNU mobilisant près de 500 collègues. Nous avons eu des élus pour toutes ces listes, y compris dans des sections où nous nous présentions pour la première fois (comme en 7è – sciences du langage). Nous maintenons le nombre de nos élus face à la prolifération des listes "non syndicales". Nos élus, à la différence de ceux des listes "non syndicales", porteront des valeurs et des revendications avec un point de vue plus large que le champ disciplinaire couvert par chaque section CNU.

Dans cette perspective, Sup'Recherche-UNSA réunira régulièrement les porteurs de liste et les élus pour des journées d'échanges afin d'inscrire les questions de carrière, à la lumière d'une vision partagée des différentes sections du CNU et de défendre les prérogatives CNU dans le cadre d'un service public d'État de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Enfin, Sup'Recherche-UNSA regrette les dysfonctionnements dans l'organisation du scrutin. Nous en avons alerté à plusieurs reprises la DGRH et le cabinet. Nous avons demandé à la ministre d'allonger la période du vote, mais cela nous a été refusé alors que cela aurait permis à nos collègues de Mayotte qui n'ont reçu leur matériel de vote que le 24 octobre de participer à ce scrutin.

Sup'Recherche UNSA, demande que, pour les prochaines élections nationales, le ministère mette en place des procédures de vote qui permettent effectivement à toutes et tous de participer.

Sup'Recherche-UNSA s'intéresse aussi à l'élection du Bureau de la CP-CNU et en particulier de son Président; cette élection devait avoir lieu le 9 décembre mais a été repoussée au 7 janvier en raison des grèves de transport. Cette élection se fait par les membres des Bureaux des différentes sections du CNU: Président, 1er Vice-Président, 2nd Vice-Président et assesseur. Le Président est une femme: Sylvie Bauer (SNESUP, Rennes 2) et a obtenu 99 voix sur 130.

Christine ROLAND-LEVY

Un budget 2020...

... qui n'accompagne pas la Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche



Le projet de loi de finances 2020 vient d'être connu et comme l'année dernière Madame la Ministre annonce un budget en hausse d'« un demi-milliard d'euros » c'est mieux qu'un budget qui stagne ou régresse, mais ce n'est pas à la hauteur de nos attentes.

e budget marque le pas, année après année on nous annonce des augmentations ... qui diminuent ! + 800M€ en 2018. + 549 M€ annoncés dans le PLF en 2019, mais un peu inférieur si on se reporte à la LFI, + 500 M€ annoncés dans le PLF 2020... L'augmentation depuis 2017, si on tient compte de l'inflation cumulée, n'est pas de 7% comme annoncé, mais seulement de 2.5%. Face à cela le nombre d'étudiants continue à croître (+34000 étudiants cette année) ce qui nécessiterait près de 400M€ supplémentaires si on voulait maintenir la dotation par étudiant. Une fois encore l'investissement par étudiant va décroitre. Aujourd'hui, on est à un niveau moyen inférieur à celui de 2008 (Réf. : Note d'Information, n° 19.38. DEPP). Quand Mme la Ministre explique que « l'augmentation du nombre d'étudiants n'augmente pas mécaniquement le coût global » on peut être inquiets pour les budgets qui suivront.

Sup'Recherche-UNSA demande que :

- a minima, le budget permette de maintenir, d'année en année, le niveau d'investissement par étudiant.
- les universités disposent de dotations financières par étudiant alignées sur celles des classes préparatoires conduisant à une harmonisation par le haut des crédits et du taux d'encadrement par étudiant.

Le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » se voit abonder de 175 M€ nouveaux. Cette augmentation est destinée notamment à financer la poursuite du plan étudiants. Cela va permettre, certes, aux universités de renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants qui ne disposent pas des pré-requis nécessaires à leur réussite : les « oui-si ». Toutefois, ce dont les universités ont besoin, c'est de pouvoir recruter non pas

des vacataires, mais des enseignants et enseignantschercheurs qui pourront assurer la pérennité de ces dispositifs. Il en va de même pour d'autres réformes en cours comme la diversification des accès aux études de santé.

Sup'Recherche-UNSA est conscient du poids des contraintes budgétaire, mais nous demandons que toute réforme soit accompagnée d'une réflexion sur la nécessité (ou non) de créer des emplois statutaires pour accompagner sa mise en œuvre.

Le budget « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » (programme 172) ne progresse pas : 6,94 Mds€, donc en euros constants il régresse...

On nous annonce un soutien renforcé de 21 M€ sur les trois années 2020, 2021 et 2022, du plan « Intelligence Artificielle », 1,4 M€ supplémentaires pour les thèses CIFRE, 12 M€ supplémentaires pour le CNRS afin de garantir que sa trajectoire d'emplois avec le recrutement de 250 chercheurs et 310 ingénieurs et techniciens, la revalorisation de 28 M€ des rémunérations des personnels des organismes de recherche au titre du PPCR, bref, beaucoup de crédits « *en plus* »... mais on sait que les « *en plus* », dans un jeu à somme constante, correspondent à des « *en moins* ».

Sup'Recherche - UNSA demande que soient aussi indiqués quels seront les financements « en moins » qui permettront ces augmentations. En outre, cette stagnation est un très mauvais message que l'on fait passer l'année où se discute une Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR) !





Autre satisfecit du ministère : le plafond d'emploi est préservé. C'est oublier que cela ne signifie plus grand-chose pour les établissements qui d'un plan de retour à l'équilibre à l'autre ont dû, faute de masse salariale suffisante, geler ou « dégrader » des postes. Il faut rappeler qu'entre 2014 et 2018 le corps électoral des chercheurs et enseignants-chercheurs est passé de 51 017 électeurs à 48 965 : 2052 ETP en moins soit, en moyenne, la suppression d'1,4 postes/jour sur ces 4 années... Les données de la DGRH vont dans le même sens : si entre 1998 et 2008 les effectifs enseignants et enseignants-chercheurs ont crû (+ 16,5 %) depuis 10 ans ce n'est plus le cas.

Le ministère annonce que « le financement systématique du glissement vieillesse technicité (GVT) ne sera plus assuré », l'adjectif « systématique » laisse entendre que la porte n'est pas fermée... Sup'Recherche-UNSA demande donc que le ministère apporte des réponses concrètes et pérennes pour que les universités puissent faire face aux tensions budgétaires. Les budgets qui leur sont alloués doivent leur garantir une sécurisation financière face à une évolution de leur masse salariale sur laquelle elles ont peu de prises.

Sup'Recherche-UNSA demande que lors de l'attribution des budgets aux établissements, l'écart entre la masse salariale nécessaire pour permettre l'utilisation réelle du plafond d'emploi qui leur est accordé et la masse salariale dont ils disposent soit pris en compte pour réévaluer leur dotation.

Le gouvernement a lancé une la Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche afin de permettre à la France de maintenir son rang international. Il ne faut pas que les organisations syndicales qui se sont engagées dans la concertation sur la LPPR, aient le sentiment que ces moyens, attribués par la « main législative » de l'État, leur sont ôtés par la « main » budgétaire.

Sup'Recherche - UNSA attend une cohérence d'ensemble sur la politique globale de financement de l'ESR et que les budgets votés annuellement accompagnent et renforcent la dynamique engendrée par la LPPR.

Jean-Pascal SIMON



JN SYNDICAT POUR MOI!



Adhérer, c'est être plus forts ensemble!

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation de la Recherche et de la Culture http://contact.unsa-education.com/contact.php





Liberté d'expression et sens de l'hospitalité

ne philosophe n'a pas eu la possibilité de prononcer la conférence annoncée sur l'être humain à l'époque de sa reproductibilité technique au sein d'une université. La direction de l'Université Bordeaux Montaigne n'était pas à même d'assurer la sécurité des biens et des personnes face à des menaces violentes. Un ancien président de la République n'a pas pu s'exprimer dans le cadre de l'université de Lille, ses livres ont été déchirés, suite à l'intervention de censeurs exaltés. Ici et là, des activistes, convaincus d'avoir raison au point de ne plus écouter ceux qu'ils présentent comme des adversaires, interdisent le dialogue, l'échange d'idées au sein de l'Université. Il est aisé de s'imposer par la force. La liberté d'expression en pâtit à chaque fois.

Le syndicat Sup'Recherche-UNSA s'insurge contre les menaces dont ont souffert des personnes invitées à s'exprimer dans le cadre universitaire. Il dénonce le climat d'intolérance que des activistes veulent imposer à l'Université. Ceux-ci se soucient bien peu des libertés académiques et n'aiment pas dialoguer.

Le syndicat Sup'Recherche n'a jamais transigé face aux atteintes à la liberté d'expression. Il apporte son soutien aux intervenants victimes de violences et aux universitaires qui ont lancé des invitations en vue d'accueillir ces intervenants.

Gérard POULOUIN & Gérard FOUCHER





Publication du Syndicat Sup'Recherche-UNSA

87 Bis avenue Georges Gosnat 94853 Ivrv sur Seine Cedex

- Tel : 01 58 46 14 86
- Courriel : sup-r@unsa-education.org
- Site Web : http://www.sup-recherche.org

Directeur de la Publication Jean-Pascal Simon

Rédacteur en chef Mathieu Guerriaud

Charte Graphique & Impression
TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08
Conception, réalisation : Cyrille Mourton



CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et donne à tous les personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions.

Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.

Un réseau de Chargée de Relation Enseignement Superieur et Recherche à votre disposition

© Coordonnées disponible sur www.casden.fr

